

Formation – Sécurité : Travaux en hauteur

➤ OBJECTIF PRINCIPAL

La session vise à rendre les participants capables travailler en toute sécurité lors de travaux effectués en hauteur.

➤ OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'objectif principal de la session sera réalisé par l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- Sensibiliser les participants aux risques et conséquences de travailler en hauteur.
- Informer les participants sur les différents risques inhérents aux travaux en hauteur.
- Informer les participants sur les différentes interventions spécifiques permettant de contrôler les risques précédemment identifiés et leur faire prendre conscience de l'importance d'appliquer ces moyens de contrôle.
- Assurer aux participants une bonne compréhension des procédures et méthodes en vigueur chez le client en regard des travaux en hauteur
- Développer chez les participants les habiletés nécessaires à l'utilisation des équipements et outils associés aux travaux en hauteur.
- Informer les participants sur les procédures à appliquer en cas d'urgence.

➤ APPROCHE GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Considérant les objectifs du cours et la clientèle visée, l'approche élaborée est le plus possible axée sur la participation et la mise en situation. Le cours devra être monté de façon à rendre la classe interactive à l'aide d'exercices et d'utilisation judicieuse des textes, graphiques, organigrammes et tableaux. Le tout se terminant avec des exercices de mise en situation avec entrée en espace clos.

➤ CLIENTÈLE VISÉE

La présente session de formation vise les employés appelés à effectuer des travaux en hauteur.

➤ MODALITÉ ET DURÉE DE LA FORMATION

Durée de la session

Chaque session de formation sera d'une durée de 4 à 8 heures dont une partie en formation pratique, selon le type de travail en hauteur.

Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à un maximum de 15 participants par session.

Dates de la formation

Les dates de la formation restent à déterminer.

Certification

Des certificats de qualifications sont remis à chacun des participants.

➤ DÉMARCHE PROPOSÉE

Afin de bien atteindre les objectifs visés, nous proposons la démarche suivante :

- a) Obtention du client des directives, procédures, rôles et responsabilités, permis etc.
- b) Ajustement du cours
 - Tenue de la session
 - Évaluation de la session

➤ CONTENU DE LA FORMATION SIMDUT

- MODULE 1** **Accueil des participants**
- Présentation de la session
 - Attentes des participants
- MODULE 2** **Les risques de chutes**
- Quelques statistiques
 - Définition de travaux en hauteur et réglementation québécoise
- MODULE 3** **Les travaux en hauteur**
- Échelles
 - Plate-forme élévatrices
 - Nacelles
 - Échafaudages
 - Travaux avec ligne de vie (toit)
- MODULE 4** **L'identification et l'évaluation des risques**
- Échelles
 - Plate-forme élévatrices
 - Nacelles
 - Échafaudages
 - Travaux avec ligne de vie (toit)
- MODULE 5** **Les contrôles : Équipements collectifs de protection**
- Conditions d'équilibre
 - Ancrages
 - Harnais
 - Lignes de vie
 - Système anti-chute (treuil)
 - Zone de sécurité et signalisation
- MODULE 6** **Les contrôles : individuels de protection**
- Harnais
 - Ancrages individuels
 - Lignes anti-chute
- MODULE 7** **Les contrôles : Procédures sécuritaires**
- Évaluation des risques (travaux, environnement, équipement)
 - Inspection (harnais et équipement)
 - Installations
 - Conditions d'équilibre
 - Déplacement (plate-forme élévatrice et nacelle)
 - Consignes de sécurité
 - Mesures d'urgence
- MODULE 8** **Programme travail en hauteur chez le client**
- Politique
 - Rôle et responsabilités
 - Procédures, directives
- MODULE 9** **Mise en situation**
- Inspection et ajustement de harnais
 - Détermination des risques et des contrôle requis
 - Démonstration pratique sur terrain
- MODULE 10** **Évaluation de la session**
- Note : La formation des travaux et équipements en usage chez le client.